

Qu'est-ce-qu'un colloque historique ?

Il s'agit d'un mot un peu savant qui signifie plus simplement : réunion, séminaire ou rencontre, conférence, débat...

Il désigne souvent un rassemblement de professionnels, en nombre plus ou moins limité, convoqués pour discuter et confronter leurs informations et leurs opinions sur un thème ou un domaine donné.

Dans notre cas, des spécialistes et des amoureux du patrimoine et de l'histoire ont présenté des sujets qui ont été débattus à la fin de chaque conférence. Le public, averti ou non, a pu poser des questions et prendre part aux discussions.



Le village

Noailhac est un village de charme, typique du Midi Corrézien, situé à proximité de Collonges, Turenne et Curtonne, classés parmi les « Plus Beaux Villages de France ».

La commune s'étend sur 1351 hectares et compte 380 habitants. L'altitude moyenne est de 332 mètres. Le Fay de la Ramerie, où subsiste un dolmen de l'époque néolithique, culmine à 502 mètres.

Noailhac se trouve sur la faille géologique de Meyssac, entre grès et calcaire. La juxtaposition de ces roches a contribué à la richesse du patrimoine bâti. Une salle d'exposition sur la géologie, en accès libre tous les jours de 10h à 18h, illustre cette particularité.

Au creux d'un vallon, les maisons de caractère du bourg entourent l'église (12^e-13^e), classée monument historique depuis 1923. L'édifice intègre des vestiges du château des Noailles, dont une tour de guet.

L'église, entièrement restaurée depuis 2017, est également ouverte tous les jours de 10h à 18h. L'histoire de Noailhac se découvre aussi dans les hameaux : Orgnac et son souterrain refuge, les ruines du château de Chobriagnac, les manoirs de Lon et La Coste.

La commune est riche de paysages variés, sillonnés de chemins de randonnées : « Les Chemins retrouvés », « Le sentier du Dolmen », un parcours de découverte, une boucle des « Circuits de la Vicomté de Turenne », une « Rando des musées » conduisant à Collonges, Salliac et Ligneyrac.

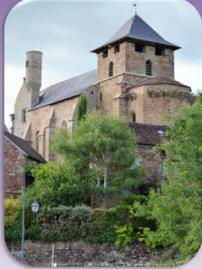
Plan d'accès



NOAILHAC

2^{ème} Colloque historique

Samedi 2 juin 2018



Contact
Christian Lassalle: 05 55 84 04 67
Mail : cnc.lassalle@orange.fr

2^{ème} Colloque historique de Noailhac



Noailhac et son église Programme des conférences

08h30 : Accueil des participants et présentation de la journée

09h00 : Marguerite Guély, Professeure agrégée d'histoire et de géographie, Présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.
❖ La religiosité des Noailles

10h10 : Pause

10h30 : Évelyne Proust, Docteur en Histoire de l'Art médiéval, Ancienne chargée de cours des universités, Membre associé au Criham
❖ L'église de Noailhac et son décor sculpté

11h40 : Béatrice Simon d'Astorg,
❖ Astorg et Noailhac ; impressions féodales

13h00 – 14h30 : Déjeuner

14h30 : Olivier Geneste, Docteur en Histoire de l'Art, Centre François-Garnier à Châtillon-sur-Indre
❖ De l'usage de la couleur dans l'art des retables

15h40 : Christian Lassalle, Président de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine
❖ Église de Noailhac : les révélations d'une restauration

17h00 : Bilan et perspectives – Clôture du colloque

Colloque historique de Noailhac

Samedi 2 juin 2018
Salle des fêtes et église St Pierre

Bulletin d'inscription
À renvoyer avant le 15 mai

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

_____ @ _____

Confirme la participation au colloque de personnes

Participation au colloque 10 €
Repas 20 €
Actes du colloque 20 €
(Réservation)

TOTAL : _____

Votre règlement par chèque à l'ordre de :
«Noailhac Mémoire et Patrimoine»
1, rue Leymonerie 19500 NOAILHAC

à _____, le / / 2018

Signature



Pourquoi ce Colloque ?

Le premier Colloque historique de Noailhac a eu lieu le 14 juin 2014 à l'initiative de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine. Son succès a incité les organisateurs à renouveler l'expérience en alternance avec les colloques de Puybrun et Curemonte.

La 2^{ème} édition, qui s'est déroulée le Samedi 2 Juin 2018, avait pour thème :

« Noailhac et son église »,

ce qui correspondait à notre actualité. En effet, les participants au premier Colloque avaient visité l'église avant restauration admirant son architecture mais déplorant les dégradations qui la défiguraient et la mettaient en danger. Il semblait légitime, après trois ans de réhabilitation, d'en faire notre centre d'intérêt et d'y présenter des conférences liées à son histoire ou à sa structure.

La restauration a offert l'opportunité aux Noailhacois de s'intéresser à ce monument historique et d'y découvrir des aspects ignorés ou oubliés. Bien des habitants ont eu envie d'aller voir de près, en montant sur les échafaudages par exemple ou de rechercher aux archives de la Corrèze ou de Paris des documents pouvant éclairer un passé lointain qui s'est révélé plus riche que nous l'imaginions.

Ce Colloque nous a permis d'aller plus loin et de trouver des réponses grâce à des spécialistes, des historiens pour la plupart, qui bénévolement ont fait des recherches sur notre histoire pour nous laisser des travaux précieux enrichissant nos connaissances.



Dossier : Colloque historique de Noailhac

Les conférenciers

Plusieurs d'entre eux avaient déjà participé au précédent Colloque, tous connaissent bien notre région et ont répondu spontanément de façon positive à notre invitation.

Fidèle à Noailhac, **Marguerite Guély**, professeur agrégée d'histoire et de géographie, Présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze est une personnalité incontournable dans le milieu historique briviste. Elle a soutenu NMP depuis le lancement de la souscription et travaillé sur les Conflits dans la Seigneurie de Noailhac pour une conférence en 2013 puis participé au Colloque de 2014 avec un sujet sur Gaspard de Certain du château de La Coste et une présentation du Bourg de Noailhac en 1517, d'après nos archives.



Évelyne Proust,

Docteur en Histoire de l'Art Médiéval, Ancienne chargée de cours des Universités, Membre associé au Criham (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie), est spécialiste de la sculpture romane.

Elle a publié de nombreux articles sur l'architecture et le décor de l'époque romane. Elle est l'auteur d'un très beau livre : « La sculpture romane en Bas-Limousin ».

Olivier Geneste,

Docteur en Histoire de l'Art, chercheur au Centre François Garnier à Châtillon-sur-Indre, est bien connu dans la région où il a fait de nombreuses conférences.

Il a rédigé ou collaboré à bon nombre de livres ou publications sur l'art religieux.

Sa participation au premier Colloque a été très appréciée. Il avait présenté le retable et les Tourni de Gourdon qui l'ont réalisé.



Béatrice Simon d'Astorg,

descendante de la famille noble d'Astorg connue à Noailhac dès le 12^e siècle, famille qui a précédé les Noailles dans notre histoire.

Madame Simon d'Astorg a retrouvé il y a quelques années ses liens avec Noailhac en s'appuyant sur les recherches de son père, le Général Jacques d'Astorg.

Dossier : Colloque historique de Noailhac

Marie-Rose Barandiaran,

membre actif de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, toujours prête à approfondir notre histoire, a apporté son concours aux recherches de Béatrice Simon et commenté des documents concernant Pierre Astorg de Noailhac.



Christian Lassalle,

- Docteur d'État en Droit, maire et président de Noailhac Mémoire et Patrimoine, a suivi pas à pas la conception du projet et la restauration de l'église et se trouvait particulièrement bien placé pour en parler.

Les sujets

Deux des sujets concernaient les familles nobles : Astorg et Noailles, à l'origine de l'église et du château dont quelques vestiges sont encore visibles.

Marguerite Guély a débuté la journée avec une conférence très documentée sur « **La religiosité des Noailles** ». Elle a distingué trois époques dans leurs relations à la religion : une première période où ils ont été Seigneurs fondateurs, patrons de l'église de Noailhac. Ils sont ensuite devenus bienfaiteurs d'églises en créant des chapellenies et chapitres comme à Noailles et en donnant à la religion plusieurs de leurs enfants. Dans un troisième temps, confondant Dieu et le Roi, ils se sont rapprochés du pouvoir prônant le flanc à la critique.



La famille d'Astorg est connue grâce à la charte des libertés concédées en 1268 aux habitants de Noailhac par Pierre d'Astorg. Mais nous savons peu de choses de ses origines et de ce que sont devenus les Astorg. Passionnée par ce sujet, Béatrice Simon d'Astorg a fait des recherches pendant plusieurs années, compulsant les archives et les papiers familiaux, dont la plupart ont été détruits par un incendie. Son sujet, « **Astorg et Noailhac ; impressions féodales** », a permis de montrer la difficulté de démêler les pistes effacées ou complexes. Elle a cependant retrouvé les traces de ses ancêtres dans les cartulaires depuis 1030 et présenté la descendance de Pierre d'Astorg. Marie-Rose Barandiaran qui a dans le même temps, mené avec passion des recherches complémentaires, a analysé plusieurs documents d'archives attestant de l'identité de Pierre d'Astorg.



Dossier : Colloque historique de Noailhac

Les sujets

Deux autres sujets de cette journée avaient trait au décor : sculpture romane et retable.

La conférence d'Evelyne Proust, « **L'église et son décor sculpté** », a apporté de passionnantes informations sur la structure de l'église et ses sculptures. Elle a décrit les chapiteaux des colonnes et colonnettes du chœur et du sanctuaire du 12^e siècle, remarquables par leur nombre, leur variété voire même exceptionnels comme le chapiteau de la tentation. Ses explications étaient enrichies de comparaisons avec d'autres sculptures des églises de la région. Son étude s'est aussi portée sur la cuve baptismale classée, objet rare dont on ignore la provenance.



« **De l'usage de la couleur dans l'art des retables** », le sujet d'Olivier Geneste complétait sa brillante étude sur la conception de notre retable tabernacle lors du premier Colloque. Il était alors encore recouvert de peinture marron ; après sa restauration, des informations sur la mise en couleur s'imposaient. Toujours remarquable de clarté et d'érudition, notre conférencier a expliqué le rôle et la signification des couleurs et établi des comparaisons avec d'autres retables colorés ou recouverts de dorure ou d'argent.



Pour conclure cette journée consacrée à l'église, Christian Lassalle a fait part de ce qu'il a pu observer pendant les trois ans de rénovation de ce monument et montré en images ce qu'il n'est plus possible ou difficile de voir. « **Les révélations d'une restauration** » concernaient la maçonnerie et les désordres structuraux, les signes lapidaires et les marques de tâcherons, le beffroi et les cloches. Il a également expliqué les découvertes faites à l'occasion du déplacement des stalles ou de la rénovation du retable et décrit les litres funéraires avec les armes des Noailles.



Le bilan

Un programme varié, établi par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, avec des pauses conviviales, un déjeuner savoureux à la salle des fêtes, préparé et servi par Thierry Simon de l'Amuse-Bouche, ont rythmé cette réunion.

Une soixantaine de personnes ont pris part à ce 2^{ème} Colloque, pour une immersion complète dans l'histoire, le temps d'une journée et ont exprimé leur satisfaction.

Ce Colloque a confirmé l'intérêt que des gens de tous horizons portent à l'histoire de notre commune. Le but d'une telle manifestation n'a rien d'élitiste, l'objectif est bien de toucher tous ceux qui ont envie d'en savoir plus sur le passé de Noailhac.

Ne dit-on pas que pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient?

Le fruit de toutes ces recherches sera regroupé dans un livre : **Les Actes du Colloque 2018**, en cours de préparation. Avec celui de 2014, il permet de compléter notre fonds documentaire sur Noailhac. Pour retenir les Actes du Colloque 2018 (20€), s'adresser à NMP : 05 55 84 04 67 ou 06 78 81 00 35



Noailhac Mag

donne la plume aux Noailhacois

Cette partie est la vôtre !

Les **B R È V E S** de **CARO**

Au moment où j'écris ces lignes le soleil fait de timides apparitions sur un sol détrempé par cet hiver et ce printemps pluvieux. Ce temps pourri a eu du bon car ma réserve d'eau pour le potager est pleine cette année !

Tous les jours je suis allée me promener le long de nos sentiers et au fur et à mesure des coups de vent et du détrempage des sols j'ai vu nos bois changer : des branches sont tombées et des arbres se sont déracinés, couchés le long des pentes. Ce spectacle est parfois un peu triste. Pourtant que la nature est belle autour de notre beau village.

Dès Février, en revanche ce fut un autre spectacle. Une journée moins pluvieuse et voila que je suis assaillie de vrombissements : les tronçonneuses entrent en action. Toute la journée j'entends le cri des arbres qui tombent sous les lames.



Bien entendu il faut entretenir notre belle nature et permettre aux humains de circuler sur nos petites routes en toute sécurité. Le Conseil Général a donc décidé de tout enlever. Les raisons majeures invoquées sont : l'arrivée de la fibre optique ; la lutte contre le verglas et la durée de vie des chaussées. Il est vrai que nous ne supportons plus de manquer de téléphone une demi-journée ou encore d'être sans électricité deux heures ! Quant à être bloqué sur son trajet quotidien et devoir faire demi-tour ce n'est tout simplement pas admissible !

De plus, de peur de ne pas répondre parfaitement aux demandes de l'administration on coupe plus large, plus loin, pour ne pas être en tort. Il faut reconnaître que les documents fournis sont abscons, je présume sortis du cerveau d'un énarque et qu'il n'y a pas de possibilités, il me semble, d'obtenir le déplacement d'un agent afin de savoir ce qu'il faut réellement couper sur ses parcelles.

Je me pose tout de même quelques questions car il me semble que de tous temps ce sont les arbres grâce à leur système racinaire qui retiennent les pentes et talus. Si l'hiver prochain se révèle aussi humide que celui que nous venons de subir, n'y aura-t-il pas l'an prochain quelques éboulements intempestifs ? Du coup les arbres ne seront plus en cause. Alors l'an prochain est-ce que l'administration nous demandera de raboter sur quelques mètres nos talus ?

Cette action départementale va engendrer d'autres changements : prévoyez bien vos lunettes de soleil pour tous déplacements cet été car il n'y aura plus d'ombre !



Pour les automobilistes : n'oubliez pas vos lunettes de soleil afin de ne pas vous encroûter sur une des souches d'arbres coupés !

Pour les cyclistes : en plus de leur équipement de base il vaudrait mieux prévoir la crème solaire, casquette et lunettes et plus d'eau ! Entre le macadam surchauffé, et l'absence totale d'ombre ce sport va devenir à risque !



Pour les touristes : En revanche nous venons de créer tout autour de notre village de superbes tables de pique-nique avec sièges sur les talus. Ainsi nos touristes pourront déjeuner en paix loin des véhicules, et en toute sécurité, admirer les vues, tranquillement assis sur les souches dont certaines ont même des dossiers.



Mais ne nous inquiétons pas. Pour le moment le spectacle n'est guère réjouissant. L'homme se croit encore une fois tout permis. La nature reprendra vite ses droits.

Caroline de Paysac

Noailhac Mémoire & Patrimoine poursuit ses chantiers et animations

Les membres de Noailhac Mémoire & Patrimoine se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 27 janvier 2018, à la salle des fêtes. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour entendre la présentation du rapport de gestion, puis du rapport financier, équilibré, commenté par le Trésorier, Michel Thiaucourt et pour procéder au vote des résolutions.

2017 a vu la fin des travaux de restauration de l'église et son inauguration. Comme l'a indiqué le Président, l'association peut, à juste titre, être fière du travail accompli pour communiquer, animer et contribuer directement par ses versements au succès de la souscription publique qui couvre pratiquement 10 % des coûts globaux des travaux. Il a remercié tous ceux qui ont participé à des degrés divers à ce succès.

Les besoins de financement étant réduits après la clôture de la souscription pour l'église, l'association a décidé d'alléger relativement les manifestations 2018, une pause souhaitée par les bénévoles après des années intenses.

Plusieurs chantiers sont amorcés, depuis l'étude de valorisation du site du souterrain d'Ornac, au projet d'un « son et lumière » dans l'église, l'actualisation des plaquettes de l'Espace de Découverte, l'entretien du circuit du « Sentier du Dolmen », ou la participation à la réalisation du projet de la « Rando des Musées » avec la mise en place de la signalisation.

L'organisation du Colloque historique du 2 juin est le temps fort de la saison 2018. La randonnée géologique le samedi 5 mai, la participation à l'inauguration de la « Rando des Musées », les Journées du patrimoine les 15/16 septembre, une promenade découverte sur le thème de la vie au village d'Ornac du 19^e à la guerre de 14, le 30 septembre et une animation musicale (Quand Madelon 14-18) le 11 novembre, constituent néanmoins un programme varié et attrayant.



Dany L.

L'arbre de la Rougerie

Au mois de **mars 1774**, à la Rougerie de NOAILHAC, Catherine COGNAC, 26 ans, « la fille à François », garde ses brebis quand elle aperçoit de loin un groupe d'hommes qui discutent dans le bois de la Teulière.

Le propriétaire du bois, Pierre MOURNAC, praticien de TURENNE, a convoqué Jacques VALEN, notaire royal, procureur au siège de TURENNE, 50 ans et Pierre SAULE qui est venu avec le fils de François GRANDOU. Géraud COGNAC, praticien de la Rougerie, 30 ans est là aussi.

MOURNAC veut faire constater le délit dont il est victime de la part de SAULE. Celui-ci a abattu un châtaignier dans sa parcelle mitoyenne. MOURNAC est sûr que cet arbre lui appartenait.



On vérifie les bornages, il en résulte que l'arbre a poussé sur un tertre limitrophe de MOURNAC mais qu'il penchait chez SAULE. « Il est divisé »

VALEN estime que le litige ne vaut pas plaidoirie : les 3 livres que SAULE a obtenues en vendant le bois à HUGONIE, qu'ils aillent les partager en buvant une bouteille à l'auberge. MOURNAC refuse, maintient que cet arbre était à lui. SAULE part mécontent. MOURNAC et le fils GRANDOU quittent les lieux à leur tour. Arrive alors Symphorien ANDRIEU de BRANDELIN de Chabrignac, 53 ans, qui rejoint VALEN et se fait expliquer la situation, il est d'avis qu'un accord à l'amiable serait raisonnable.

Mais MOURNAC est décidé à ne pas laisser empiéter sur ses propriétés, il dépose plainte contre SAULE et fait venir un expert de BRIVE, M^o Léonard LAFAURIE, 48 ans pour un deuxième avis.

Le 26 avril 1775, LAFAURIE, en compagnie de REYJAL et MOLINIE, procureurs, vient faire son enquête. Symphorien ANDRIEU de BRANDELIN de CHABRIGNAC les accompagne et leur déclare qu'ayant assisté au bornage de VALEN, il peut dire que cela ne sert à rien de recommencer. MOURNAC lui répond qu'il n'est qu'un « fieffé menteur » qu'il n'était pas là quand VALEN a borné. Symphorien de BRANDELIN, offensé, lui promet qu'il lui fera payer ses insultes.

Quand, un peu plus tard, MOURNAC se présente à l'auberge GRANDOU de la Rougerie, Symphorien est là avec LAFAURIE, REYJAL, MOLINIE et le clerc de M^o LAFAURIE. Ils sont assis au bout d'une longue table, sur laquelle la bru de GRANDOU a mis une petite nappe et des chopes. MOURNAC et GRANDOU veulent s'installer à l'autre bout de la table, mais quand la bru apporte une bouteille, Symphorien tremblant de colère, se lève, attrape la bouteille, menace de la jeter à la figure de MOURNAC. Il lui dit qu'il a intérêt à déguerpir. Lui est un citoyen de l'endroit, MOURNAC n'est qu'un étranger et il ne boira absolument pas ici. « Les menaces du Sr BRANDELIN auraient été suivies d'effet si les autres messieurs n'eussent empêché en lui disant de laisser la chope » et si MOURNAC n'avaient sagement décidé de partir.

Dominique Mézan

Remarques :

- Il y a eu diverses procédures, MOURNAC contre SAULE, BRANDELIN contre MOURNAC, MOURNAC contre BRANDELIN. Il n'en reste que quelques audiences. MOURNAC fera des excuses à Symphorien pour les insultes. MOURNAC signe, Symphorien ANDRIEU de BRANDELIN ne sait pas.
- Comparer la livre de 1775 et l'euro est très compliqué, on peut seulement dire que 3 livres ne représentaient pas grand chose et surtout pas un motif de procédure. MOURNAC veut avant tout prévenir d'autres coupes d'arbres.
- Intéressant de voir que la notion d'étranger à cette époque commençait aux limites de NOAILHAC !
- Un praticien au XVIII^e siècle est celui qui connaît les lois. Un procureur est un auxiliaire de justice qui représente un plaignant.

A.D. de la CORREZE. B.1717

Pierres gravées de notre église de NOAILHAC

Sur le mur nord de l'abside romane de l'église St Pierre es-liens, on peut voir 5 pierres dont le parement est gravé de motifs de chevrons ou d'arêtes de poisson.

Quelle peut être l'origine de ce décor ? A-t-il une signification particulière ?

Les tailleurs de pierre du 12^{ème} commencent vraiment à se distinguer des maçons. Vraisemblablement, pour faire des stries fines et régulières, ils ont remplacé le marteau taillant par un fin ciseau plat bien plus performant. Le salaire pour les pierres gravées était forcément supérieur mais un artisan, très brièvement intérimaire par rapport à l'équipe de base, aurait-il gravé seulement 4 ou 5 exemplaires ?

On pense alors à des pierres de remploi : les ouvriers travaillant sur le chantier de l'abside, trouvent sur place des pierres gravées ayant appartenu à l'église carolingienne précédente et les intègrent à la construction ? Les motifs utilisés reviennent « à la mode » vers la fin du 11^{ème} mais étaient déjà connus auparavant.

Le cas de la pierre très foncée qui se trouve à 8 mètres du sol semble être particulier :

Cette pierre, victime d'un incendie ou d'une forte oxydation, présente des chevrons qui diffèrent des arêtes de poisson et qui pourraient illustrer le sens symbolique de l'ondulation de l'eau. Les références bibliques peuvent être nombreuses : Eau du Passage (Mer Rouge), Eau du Baptême (Jourdain), Eaux de la naissance (vie), Eaux de l'abîme (mort). Et, à proximité du cimetière que l'on atteignait à l'époque romane par la « petite porte des morts » que tous les Noailhacois connaissent, Eaux de la Renaissance (eaux du passage des ténèbres à la lumière).



La lumière pourrait faire un lien symbolique avec les 4 autres pierres gravées « en arêtes de poisson » et situées plus bas sur le même mur. Mr Cazes, Conservateur du musée St Raymond de Toulouse écrit : « ce type de ciselures ayant pour but, sur la face visible d'un sarcophage, de faire jouer une sorte d'irradiation de la lumière, symbole de résurrection. »

À St Restitut dans la Drôme, une pierre mortuaire gravée a été placée comme moellon sur un mur d'abside, face au cimetière. Mais sa provenance venait-elle d'un sarcophage ?

À Noailhac, Il y a bien eu, sous l'emplacement de la « grange Jarrige », la découverte de 5 ou 6 sarcophages, datant vraisemblablement de cette époque reculée au cours de laquelle on installait les nécropoles à l'écart des habitations. (C'est seulement à l'époque romane que chaque village a eu son église et son cimetière attenant.) Mais un remploi à partir de sarcophages semble peu probable, vu l'épaisseur nécessaire à la construction d'un mur d'église (Par contre, un remploi au sol a été fréquent.)

Autre hypothèse : Ces pierres gravées auraient-elles remplacé, à une époque plus tardive, des éléments érodés selon la technique de la pose en tiroir ? N'y aurait-il pas un réajustement visible ?

Pour terminer, l'on pourrait s'en tenir à 5 pierres de remploi en attribuant toutefois au mur nord de l'abside, une place privilégiée face au cimetière. Le chantier clérical offrait sans doute à la fois un espace symbolique mais aussi un espace d'expression et de compétence en plein développement.



Mes remerciements à Mme Guély, à MM. Bélard, Fournial et Lassalle

MR Jaubertie-Barandiaran

Un dimanche "presque" ordinaire dans le bourg

Le bourg de Noailhac a connu une belle animation le Dimanche 11 mars 2018. De bon matin, les VTT de « La Turennoise » ont effectué des passages répétés dans le bourg et sur les chemins rendus boueux par les pluies nocturnes.

Un peu plus tard, c'est un club de voitures anciennes qui a fait une étape sur la place pour visiter l'église et la salle d'exposition.



L'après-midi, l'Association Archéologique et Historique du Pays d'Argentat, conduite par son président Henri Pigeyre et par Monsieur et Madame Pouget de Meysac s'est présentée avec un groupe d'une cinquantaine de personnes. Elle avait sollicité la participation de Guy Chantepie pour comprendre la faille de Meysac et la géologie locale et celle de Christian Lassalle pour des explications sur l'église et sa restauration.



Pourquoi autant d'intérêt pour Noailhac ce jour-là ? Pure coïncidence peut-être, mais aussi phénomène récurrent depuis que notre commune met son patrimoine en valeur et le fait savoir. On ne passe plus à Noailhac par hasard, on s'y arrête longuement et on y revient grâce à son patrimoine et son environnement de qualité.

Dany L.

L'art d'interpréter le paysage

Le 5 mai, la randonnée géologique organisée par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, reconduite chaque année depuis 8 ans, a attiré des marcheurs soucieux de comprendre les mystères du paysage tourmenté de la région.

La salle d'exposition au centre du bourg et les panneaux routiers installés par la Communauté de Communes apportent bien des précisions, mais les explications de Guy Chantepie qui sait pointer du doigt tous les indices révélant la faille de Meyssac, sont précieuses pour une lecture claire. Après un rapide cours de géologie montrant pourquoi les roches du Jurassique et celles du Permien se trouvent en contact anormal, alors qu'elles se sont formées à 80 millions d'années d'intervalle, il a choisi d'emmener le groupe sur les terres rouges, au Nord de Noailhac. Au détour des chemins, les points de vue ont également permis d'observer les reliefs calcaires se profilant vers le Sud.

Tout au long d'un parcours de six kilomètres, Guy Chantepie a analysé les roches et présenté des techniques d'interprétation de mouvements de terrains, par exemple pour apprécier le pendage des couches. Les phénomènes de surface avec les glissements sur sol argileux ont été abordés et en particulier le glissement destructeur de 1914. Profitant d'un arrêt devant les anciennes carrières, il a évoqué le pelycosaure, sorte de varan dont une empreinte est conservée dans la salle d'exposition. L'adaptation de la végétation à ces terres a également été observée au cours de cette randonnée aussi agréable pour les promeneurs que riche en informations.



Dany L.

Pose de la souche d'arbre fossilisée devant la salle d'expo

Devant l'Espace de Découverte de la Géologie et de la Pierre, trône maintenant un important fossile. Nous l'avons décrit dans le précédent Noailhac Info.

Il avait provisoirement été déposé sur la Place de l'Église, en attendant un socle adapté et des bonnes volontés pour le transporter. C'est maintenant chose faite grâce à l'aide de Didier Lestrade qui avec son tracteur muni d'une fourche l'a déplacé et déposé en douceur sur les pierres fournies par Emmanuel Marsallon.

Une plaque explicative mentionne la description donnée par Guy Chantepie :

Souche silicifiée

Souche silicifiée d'un arbre non déterminé d'âge probable Oligo-Miocène.

Ce type de bois fossilisé se trouve dans la "formation sidérolithique" déposée en milieu continental, essentiellement vers moins 30 à moins 15 millions d'années, à la surface du causse jurassique au Sud de Brive.



Pièce de taille exceptionnelle récoltée à Cressensac (Lot), donnée par Messieurs André et Maurice BELONIE.



Les conseils de la LPO ont porté leurs fruits



À l'occasion de la Nuit de la chouette, le 11 mars 2017, les animateurs de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sensibilisaient les participants à la protection des chouettes mais aussi de tous les oiseaux. En fin de soirée ils proposaient des livres sur ce sujet et des nichoirs en bois permettant aux mésanges de faire leur nid à l'abri des prédateurs. Plusieurs personnes en ont fait l'acquisition et deux de ces maisonnettes, dans le bourg, ont rapidement trouvé des locataires. Deux couples de mésanges bleues ont pu être observés, faisant des allers et retours durant plusieurs semaines pour nourrir leurs petits.

Pendant cette période, c'est une véritable chasse et une régulation des populations d'insectes qui se met en place



dans la périphérie du nid. Des études ont montré que les mésanges bleues étaient capables d'éliminer 90% des larves du carpocapse, un ravageur des pommeraies !

Les mésanges sont devenues une véritable alternative aux pesticides, si bien que des exploitants agricoles installent désormais de nombreux nichoirs dans les vergers !

Dany L.



Rémi Nadau, Compagnon charpentier de Noailhac au service du patrimoine local

En dehors de charpentes, terrasses, escaliers et tous travaux liés au bois, il y a quelques semaines, Rémi Nadau a été amené à restaurer un travail à ferrer sur la commune de Mansac. Il s'agit d'un dispositif plus ou moins sophistiqué conçu pour maintenir de grands animaux (chevaux et bœufs), en particulier lors du ferrage.

Sur le bord de la départementale, dans le village du Seuil-Bas, un peu oublié et en mauvais état, cet ancien travail à ferrer semblait être voué à s'effondrer et disparaître. Il avait pourtant encore son joug, ses cabestans, soutenus par des poutres de chêne vermoulues. À la demande des propriétaires (des particuliers), Rémi a entièrement reconstruit l'édifice en utilisant quelques pièces d'origine et du bois d'anciennes charpentes. Quelques éléments manquants ont été réalisés avec du bois neuf, vieilli avec un lait de ciment. Passionné par son métier, Rémi a soigneusement numéroté les pièces de bois avant de les assembler par tenons et mortaises sur place, avec précision. Puis, il les a chevillées à l'ancienne. Une toiture d'ardoise est ensuite venue recouvrir le travail à ferrer. Pour ce faire, Rémi a aussi utilisé des ardoises locales de récupération de façon à donner à l'ouvrage son aspect d'antan.

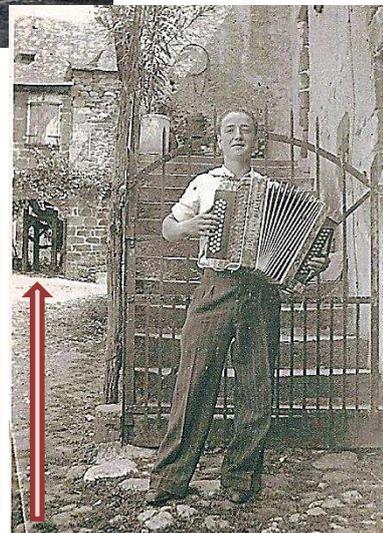
Ce travail à ferrer de Mansac comme ceux de notre commune*, souvenirs du passé, font partie du petit patrimoine vernaculaire, comme les anciens fours ou puits, croix et calvaires, un jalon de l'histoire de nos campagnes, qu'il faut sauvegarder.

Rémi Nadau 06 38 49 60 96 / remi.nadau@gmail.com



Céline Boudy

- À Noailhac, le forgeron maréchal-ferrant Henri Bélie avait près de sa forge dans le centre du bourg, un travail à ferrer. Il l'a déplacé à côté de sa maison, en face de l'école, dans les années 1950-60.
- Lorsqu'il a cessé ses activités, ce travail à ferrer a été transporté dans la ferme Ardaillou à Fosse.
- Il n'existe plus de nos jours.

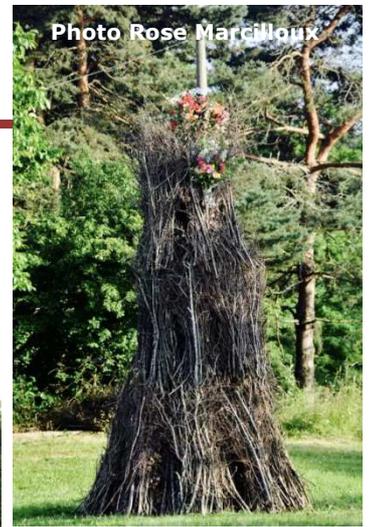


Sur cette photo, prise pendant la guerre, on aperçoit en arrière plan, à gauche, le travail à ferrer sous un porche aujourd'hui transformé en garage.

Fête de la Saint Jean à Orgnac

Samedi 16 juin, comme tous les ans, Orgnac fêtait la Saint Jean avec un peu d'avance cette année.

Environ 100 convives, habitants du village de longue date, dont Jean-Marie et Raymond Jaladi (initiateurs de cette manifestation), d'anciens habitants revenus pour l'occasion, des jeunes nouvellement installés avec leurs enfants, des voisins et des amis se sont réunis pour cette soirée chaleureuse et très conviviale.



Des jeux, puis la dégustation de la soupe cuite au chaudron et des mets amenés par chacun ont fait patienter petits et grands, jusqu'à la nuit tombante, au son de la musique et des chants. L'embrasement de la grande pyramide de fagots surmontée de bouquets de fleurs a opéré sa magie et émerveillé le public. Au moment du saut traditionnel au dessus des braises, les petits ont été les plus valeureux !...

Les feux assoupis, la soirée s'est prolongée dans les bois près de la source du village sous la conduite de Raymond, notre conteur, pour revivre la légende du Sabbat où le diable et les sorcières se réunissent tous les samedis à minuit pour faire sarabande.



Photo Rose Marcilloux

Tous sont d'accord pour se retrouver en ce même lieu l'année prochaine.

**Josette et Floréal
Andrès**

Danse africaine

Bonjour à tous !

Depuis le dernier Noailhac Info, 2 stages ont eu lieu comme prévu en complémentarité des cours hebdomadaires.

Le premier stage s'est déroulé le samedi 10 mars. Nous avons fait venir pour l'occasion Nahi Landry et ses percussionnistes qui nous ont fait voyager en danse et en musique aux 4 coins de la Côte d'Ivoire avec un étayage des us et coutumes liés à chaque danse. Avant cela, ils ont eux-mêmes voyagé à travers notre brousse Noailhacoise jusqu'à arriver comme prévu près de l'église... mais de Lagleygeolle ! (sacré GPS...)



Le second stage qui a eu lieu le dimanche 27 mai a été animé par Mamadou Sene et ses percussionnistes qui assurent aussi les cours hebdomadaires. Bien que nous nous y soyons pris au dernier moment pour l'organisation, de nombreux stagiaires, débutants ou confirmés, ont répondu présents, et comme toujours, ce fut un grand moment de convivialité, de partage et de simplicité.

A côté de cela, nous avons également organisé une après-midi pour les enfants aussi animée par Mamadou Sene, le mercredi 25 avril. Une vingtaine d'enfants a ainsi pu danser, chanter, faire l'apprentissage des percussions et du balafon, et même inventer des histoires.

Ils ont tous été enchantés de leur après-midi qui s'est clôturée par un goûter offert par l'Association des Parents d'Elèves du RPI.



En ce qui concerne le cours hebdomadaire, son avenir semble assuré pour la rentrée grâce à un groupe motivé et enthousiaste. Mamadou Sene (« dit Doudou ») secondé par Mamadou Traoré (« dit Ahmet ») ont su fédérer le groupe et aider chaque danseuse à progresser et à lâcher prise, tout en offrant une parenthèse exotique dans des semaines souvent bien chargées.



Nous rappelons que le cours est ouvert à tous et que vous pouvez nous rejoindre à tout moment même si ce n'est que pour assister à un cours de temps en temps.

Les bénéfices des cours et des stages sont reversés à l'APE.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « cours de danse africaine à Noailhac ».

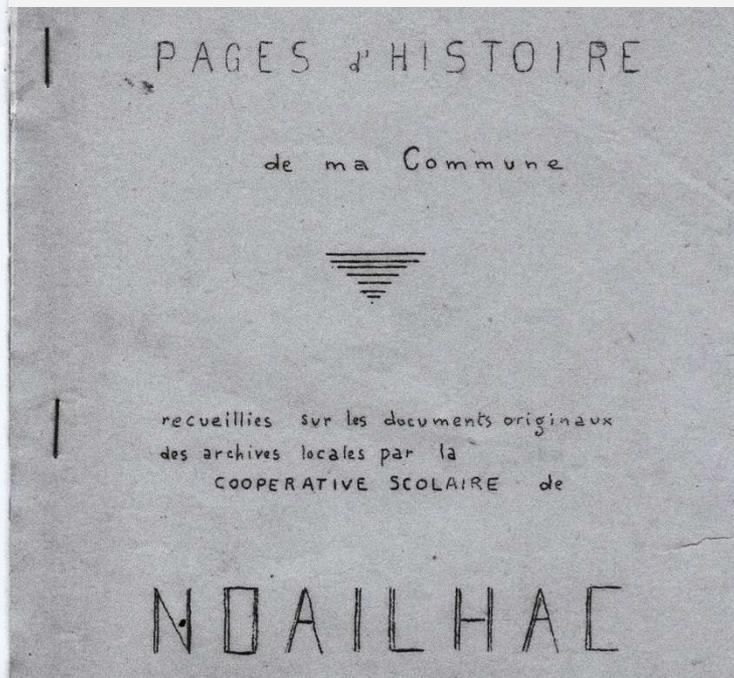
Il ne nous reste qu'à vous souhaiter un bel été, doux et ensoleillé !

Aurélié Didière et Cathy Ruebenthaler

Pages d'histoire de ma commune

Livret conservé par Marie-Hélène GAY-SERRAGER, élève de l'école de Noailhac en 1950

Ce travail était réalisé par la coopérative scolaire de Noailhac.



- En 1830 -

Après la Révolution de Juillet et l'avènement de LOUIS-PHILIPPE, ROI des FRANÇAIS,

Le Préfet nomme un nouveau maire :

L'auditeur au Conseil d'Etat, Préfet du département de la Gironde, arrête:

Article 1 : Monsieur Meyjoux, notaire, est nommé Maire de la Commune de Noailhac, en remplacement de Monsieur P.G. Certain, de la Méchaussée.

Article 2 : Il signera le serment de fidélité tel qu'il est exprimé ci-dessous, nous en fera de suite l'envoi et de ce moment on considérera comme étant en fonction.

Tulle le 7 septembre 1830

La prestation du serment a été envoyée le 15 sept. 1830
« Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du Royaume »

Les Conseillers étaient: Messieurs Foussat, adjoint, Pierre Valen, Jean Andrieu, Pierre Fex, Jean Coudre, Jacques Sol, Antoine Delmas, Louis d'Artigou, Antoine Montfort, Barthélemy Boudrie.

Avec eux siégeaient les plus imposés de la commune au nombre de 10 = Messieurs P.G. Certain de la Méchaussée, Coly, Mournat, Foussat, Delage, Jean Bien nommé, Joseph Valen.

La charte fut publiée à la porte de l'église et à la sortie de la messe paroissiale. Un procès-verbal de cette publication fut envoyé au Préfet. Le 17 octobre 1830.

L'histoire de ma commune

les Conseillers municipaux de l'an XI (1803) sous le Consulat
les Citoyens: Dayre, Farges, Fex, Foussat, Meyjoux,
Ley monerie, adjoint.
La signature du maire:

Meyjoux

Sous la Convention le premier instituteur est nommé dans la commune:

Pierre Foussat, fils de Jean, greffier, propriétaire au bourg de Noailhac, il est de bonne vie et mœurs, rempli de zèle, de patriotisme, excellent républicain, franc sans-culottes, qu'il a des lumières et de la probité, est nommé instituteur par arrêté du Conseil Général du 28 germinal, an II de la République. (1793) -

Au temps de la Révolution, les gens s'appelaient:
Citoyen - Citoyenne.

Sous le Consulat (anix, 1801) deux conscrits de Noailhac, appelés pour l'armée active furent recherchés pour avoir refusé de partir: Andrieu Jean et Crémone Henri. Il y avait 96 insoumis dans le département

En 1848

Après la révolution de février 1848, les élections eurent lieu le 30 juillet: Les conseillers suivants furent élus, pour la première fois, au suffrage universel:

Messieurs Boudrie Armand, Valen Joseph, Darligui Louis, Dayre Jean Baptiste, Crozat Pierre, De La Méchau. Sse e Pierre, Meyjoux Pierre, Delprat Pierre, Labrunie Jacques, Montfort Antoine, Claux Etienne et Mournat Pierre. Le 3 septembre, eut lieu l'élection du Maire et celle de l'adjoint, par les conseillers, au bulletin secret. Les trois conseillers les plus âgés étaient scrutateurs (Montfort, Meyjoux Darligui) et le plus jeune secrétaire (Crozat). Le premier Conseiller du tableau était le Président pour cette élection (Boudrie)

« Il résulte du dépouillement que le citoyen Meyjoux Pierre a obtenu 8 suffrages, c'est à dire la majorité absolue.

Le Président a en conséquence, proclamé Maire de la commune de Noailhac le citoyen Meyjoux Pierre » L'élection de l'adjoint fut ardue. Il fallut 3 tours de scrutin. Au 3^e tour, « le président a proclamé adjoint le citoyen Boudrie Armand » qui avait eu 6 voix contre 5 à Valen; il y avait 4 bulletins blancs.

Après la proclamation de la République, les papiers et lettres officielles portent les en-têtes: (1848)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité.

Le préfet écrit au Maire: Citoyen Maire,
et termine sa lettre: Salut et Fraternité.

En 1848

Pour payer les dépenses des ateliers nationaux créés à Brive, l'Assemblée nationale vote des secours - Chaque commune doit s'imposer elle-même d'un impôt supplémentaire - Le 28 octobre 1848, le Conseil Municipal de Noailhac, avec les plus imposés de la commune, déclare ne pas pouvoir payer d'imposition supplémentaire, ayant déjà participé à un premier impôt de ce genre, ayant à régler la réparation de la grosse cloche et les orages et grêles de l'été ayant causé de graves dommages -

La Commune reçoit un drapeau tricolore - Dans sa réunion du 14 décembre 1848, le Conseil accepte l'envoi d'un drapeau - s'engage à en payer les frais de port et d'emballage. Le drapeau est à prendre à la sous-Préfecture de Brive le 15 au 25 juin 1850 -

Les Noailhacois vont s'installer en Algérie : Par lettre du 23-9-1850, le Maire demande au sous-préfet une autorisation de passage en Algérie - Dans sa réponse du 26 septembre, le sous-préfet indique les formalités à remplir et demande quelle profession exerce le sieur BERL exerce en Algérie -

Le régiment de Nationale - Le 26 mars 1848, sont élus : Capitaines : le citoyen Delaméchaussée Pierre Joseph et le citoyen Crozat Pierre -

Lieutenants : les citoyens Darligui Louis et Montfort Jean Baptiste

Sergent-major : Sorre Jean -

Sergent-fourrier : Montfort Joseph

Sergents : Berge Pierre, Delpeuch Baptiste, Sambelic de Favars - Darligui Gustin, Barot Jean François, Labrunie Jean -

Caporaux : Mournat, Bouygue, Crozat, Bergognoux, Leymommier Jean et Baptiste, Bonnà, Albert, Alvitre, Mesvroux, Borden

Noailhac comprenait 2 compagnies de 105 hommes et 204 hommes

Préfecture de la CORREZE

EMPIRE FRANÇAIS



AU NOM de l'EMPEREUR

Nous, Préfet de la Corrèze, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur et de l'Ordre Royal de Léopold de Belgique,

Vu l'article 3 de la loi du 5 mai 1855;

Avons nommé et nommons :

Maire de la commune de Noailhac :

Mr. Valen, Joseph,

Adjoint, Mr. Crozat, Pierre, Théodore

Lesquels seront immédiatement installés après avoir prêté le serment prescrit par l'article 14 de la Constitution et le Sénatus-Consulti du 23 décembre 1852.

Art. 2. M. le Sous-Préfet de Brive est chargé de l'exécution du présent arrêté et de nous adresser une expédition du procès-verbal d'installation.

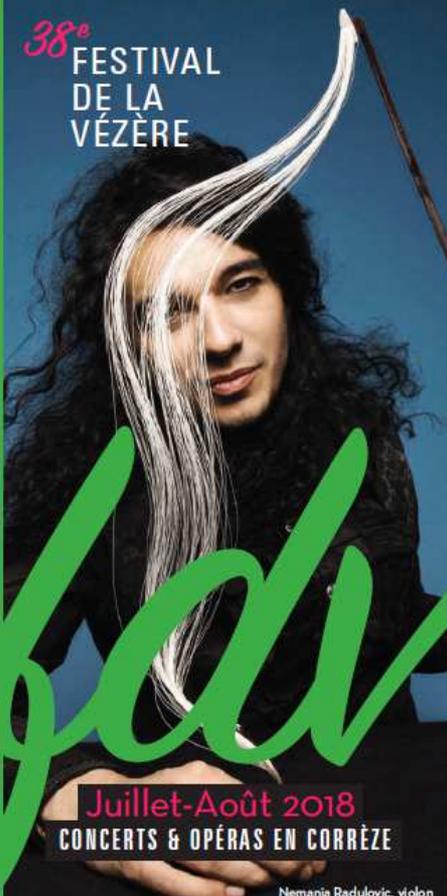
Fait à l'hôtel de la Préfecture, à Tulle, le 25 Août 1865

Copie de la nomination du Maire sous Napoléon III - Comme sous Napoléon I^{er}, Louis XVIII, Charles X, Louis Philippe, le Maire est nommé par le Préfet. Aujourd'hui il est élu par les Conseillers et représente la population qui l'a choisi -

38^e FESTIVAL DE LA VÈZÈRE

38^e FESTIVAL DE LA VÈZÈRE

Juillet-Août 2018
CONCERTS & OPÉRAS EN CORRÈZE



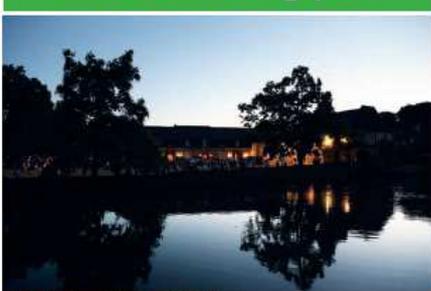
10 bd du Salan
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 23 25 09
contact@festivaldelavezere.com

www.festival-vezere.com

Juliet-Août 2018
CONCERTS & OPÉRAS EN CORRÈZE

Nemanja Radulovic, violon

Un programme d'exception dans des lieux magiques




RÉSERVER VOS PLACES DE CONCERT

www.festival-vezere.com
ou 05 55 23 25 09

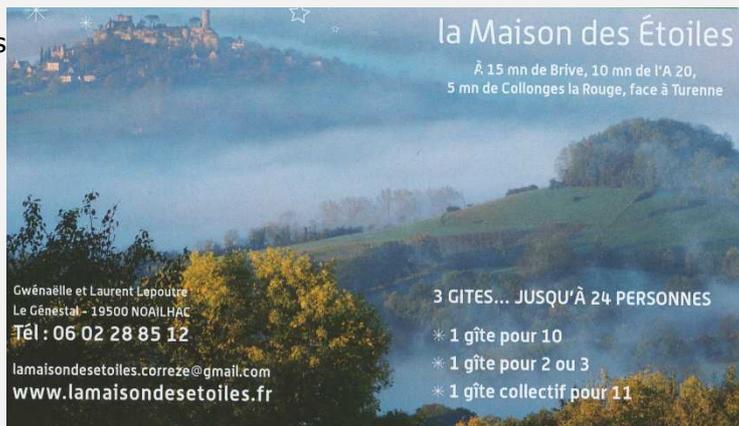
PAR COURRIER	SUR PLACE	ET AUSSI
Adresser le bulletin de réservation ci-joint et le règlement à l'adresse du Festival de la Vézère	10 boulevard du Salan 19100 Brive	FNAC, Carrefour, Giant, Magasin U
10 bd du Salan 19100 Brive	Sur les lieux de concert 1 heure avant le début de la manifestation	www.festival.com www.pactacoe.com www.ticketmaster.fr

SUIVEZ-NOUS TOUTE L'ANNÉE

La Maison des Étoiles vous ouvre ses portes

Noailhac Info : Gwénaëlle et Laurent LEPOUTRE, vous êtes arrivés depuis 2 ans à Noailhac. Depuis votre présentation dans le NI de Juillet 2016, que s'est-il passé ?

Laurent : On s'est installés, prenant nos marques dans cet environnement totalement nouveau, bien qu'à seulement 16 km de notre ancienne vie ! Toutes les peintures intérieures ont été refaites, le jardin entretenu et quelques précieuses places de stationnement aménagées. Après la première toiture en ardoises, on prévoit de faire les 2 suivantes à l'automne. Récemment, c'est le four à pain, en ruine, qui a retrouvé une nouvelle jeunesse, par la contribution enjouée de nos garçons qui se passionnent pour le lieu, avec l'aide de leurs nombreux amis qu'ils n'hésitent pas à inviter pour des week-ends au vert (et en bleu de travail) !



la Maison des Étoiles
À 15 mn de Brive, 10 mn de l'A 20,
5 mn de Collonges la Rouge, face à Turenne

Gwénaëlle et Laurent Lepoutre
Le Gânestal - 19500 NOAILHAC
Tél : 06 02 28 85 12
lamaisondesetoiles.correze@gmail.com
www.lamaisondesetoiles.fr

3 GITES... JUSQU'À 24 PERSONNES

- * 1 gîte pour 10
- * 1 gîte pour 2 ou 3
- * 1 gîte collectif pour 11

NI: L'activité de location des gîtes a repris ?

Gwénaëlle : Oui. Après leur avoir donné des noms de constellations connues, voire, pour l'un, inventé par nos soins, nous avons mis en location très rapidement les deux gîtes « classiques ». Tout d'abord **la Grande Ourse**, qui possède 3 chambres et 3 salles de bain, accueille jusqu'à 10 personnes. Les locataires apprécient énormément la terrasse idéalement située face à la vallée et également bien isolée des autres gîtes. La déco est simple et soignée. On a essayé de donner une ambiance familiale avec des jeux de société et de plein air, des livres pour tous les âges, des bandes dessinées, et tout le matériel de puériculture nécessaire pour l'accueil des petits. On y accueille beaucoup de groupes d'amis ou de familles qui se retrouvent venant des 4 coins de France et qui trouvent dans notre situation géographique un atout non négligeable, avec la proximité des 2 autoroutes qui se croisent à Brive, celle de nombreux sites touristiques réputés et d'une nature magnifique !

Ensuite **Cassiopée**, plus petit, peut accueillir 3 personnes, avec un lit double en mezzanine et un lit bateau plein de coussins moelleux, servant de divan dans le salon. C'est un studio avec cuisine-bar. Sa porte d'entrée face au puits et sa terrasse ombragée lui donnent un côté intimiste que les vacanciers apprécient beaucoup. Son grand point fort est la vue sur Turenne avec la magie des couleurs, selon les heures de la journée.

Laurent : Depuis ce printemps, nous avons mis en location le 3^{ème} gîte que nous avons baptisé **Casastelle** (« Compostelle », dont le chemin passe à proximité, signifiant « le champ des étoiles », vous « traduisez » aisément « Casastelle » !). C'est une grande salle aux murs en bois blanc cérusé, qui peut accueillir des tablées allant jusqu'à 30 personnes. Tout autour, le long des murs, 11 lits simples servent de divans la journée. On y accueille des groupes de sportifs, de copains ou encore des fêtes de familles, qui apprécient la très grande cuisine et les 2 salles d'eau. Un écran géant à enrouleur a même été installé pour envisager l'accueil de groupes plus studieux : stages, formations, séminaires... ou karaokés. Notre capacité d'accueil est donc de 24 lits au total, avec de nombreuses possibilités de modularité, selon la taille des groupes.



La Maison des Etoiles vous ouvre ses portes

NI: Vous communiquez comment ?

Gwénaëlle : On a créé un site Internet www.lamaisondesetoiles.fr. Par ailleurs, nos gîtes sont référencés sur le site de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, sur Corrèze Tourisme, Airbnb, Abritel. Et le bouche à oreille commence à fonctionner. On peut aussi nous suivre sur la page Facebook @LaMaisonDesEtoilesNoailhac, qu'on alimente régulièrement, notamment avec des montages photos qui se veulent anecdotiques... ou fantaisistes.

NI: Cette activité vous plaît ?

Gwénaëlle : Oui, j'apprécie toujours beaucoup d'accueillir les personnes qui arrivent, les yeux émerveillés par leur première découverte du lieu. Cela crée des contacts très sympas. Nos locataires ont toujours été agréables et respectueux des lieux... pourvu que cela dure !

NI: On peut venir vous voir ?

G et L : Bien sûr ! En particulier les Noailhacois sont plus que bienvenus ! Qu'ils n'hésitent pas à s'arrêter lorsqu'ils passent à proximité, ou même à faire ce détour, qui en vaut la peine ! On sera toujours ravis de les rencontrer et de leur présenter les lieux. Voire de les aider à organiser un rassemblement familial !

La Maison des Etoiles : 06 02 28 85 12



Tous à vos agendas !

**Samedi 15 Septembre &
Dimanche 16 Septembre 2018**

Journées du Patrimoine

**Église et salle d'exposition
sur la géologie et la pierre :**

Samedi : visite libre le matin

Visite guidée l'après-midi

**Dimanche : visite libre toute la
journée**

Dimanche 30 septembre 2018

Randonnée découverte

**La vie du village d'Orgnac du
19^e siècle à la guerre de 1914**

**Départ à 14h
place du souterrain**

Mardi 16 octobre 2018

**Commission participative
Communication
à 20h - Salle de la mairie**

Jeudi 25 octobre 2018

**Remise Rubans du Patrimoine
Carrousel du Louvre, Paris**

11 Novembre 2018

**À partir de 14h30 : Exposition à la
salle des fêtes**

**15 h : Spectacle
"Quand Madelon 14-18 en chansons"**

**16 h : Cérémonie
au Monument aux Morts
suivie d'un vin d'honneur
à la Salle des fêtes**

Ça s'est passé

Karaoké avec Emmylou

Vendredi 11 mai 2018,
l'association « Music-song Emmylou »,
créée par Frédérique Rinaldi d'Orgnac
et son fils David, a organisé un après-
midi et une soirée chansons à la salle
des fêtes.

Elle proposait aux amateurs de
musique, un concert de variété
française, avec Vincent Dorlane.
Le programme de la manifestation
comportait également, karaoké,
blind test et repas. Un agréable
moment pour les chanteurs en herbe
ou confirmés qui ont pu s'exprimer
dans la bonne humeur.



**30 juin / 1^{er} juillet 2018
Fête à Noailhac**

**La manifestation sera relatée
dans le prochain bulletin**

**(la maquette du journal étant finalisée
le 25 juin 2018)**

*Rendez-vous en Janvier 2019
pour le prochain numéro
Et d'ici là, portez-vous bien !*

Noailhac

Commémoration de la fin de la Grande Guerre
11 novembre 2018

À partir de **14h30** : Exposition
Salle des fêtes



15 heures Spectacle
"Quand Madelon...
14-18 en chansons"



Vers **16 heures**, **Cérémonie au Monument aux Morts** en musique suivie d'un vin d'honneur



Légères ou engagées, les chansons racontent la souffrance dans les tranchées, l'absurdité de la guerre mais aussi les bons moments où l'on essayait d'oublier.

Écrits de poilus, projections, chansons, anecdotes de notre village seront mis en musique et accompagnés par un duo d'artistes.

Ce programme est proposé par la Mairie et l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine

Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2018

Animateur de la commission "Presse" : Patrick Serrager.

Rédactrices et rédacteurs : Josette et Floréal Andrès, Marie-Rose Barandiaran, Céline Boudy, Jacques Bouygue, Emmanuelle Boyer, Aurélie Didière, Christian Lassalle, Dany Lassalle, Arnaud Laurensou, Gwénaëlle et Laurent Lepoutre, Caroline du Mas de Paysac, Dominique Mézan, Cathy Ruebenthaler, Patrick Serrager.

Merci aux personnes qui nous ont fourni des photos.

La mise en page a été réalisée par Mado Thiaucourt.

La maquette de ce journal a été finalisée le 25 juin 2018.

Document imprimé sur papier recyclé